

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Bureau international



(43) Date de la publication internationale
26 mai 2011 (26.05.2011)

PCT

(10) Numéro de publication internationale
WO 2011/061416 A1

(51) Classification internationale des brevets :
A44B 18/00 (2006.01) B29C 65/02 (2006.01)
A61F 13/62 (2006.01)

(21) Numéro de la demande internationale :
PCT/FR2010/000750

(22) Date de dépôt international :
10 novembre 2010 (10.11.2010)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(30) Données relatives à la priorité :
0905588 20 novembre 2009 (20.11.2009) FR

(71) Déposant (pour tous les États désignés sauf US) : APLIX
[FR/FR]; 19, avenue de Messine, F-75008 Paris (FR).

(72) Inventeurs; et

(75) Inventeurs/Déposants (pour US seulement) :
DUCAUCHUIS, Jean-Pierre [FR/FR]; 2ter rue du
Professeur Dubuisson, F-44100 Nantes (FR). MAHE,
Anthony [FR/FR]; 17 Chaussée des Guillou, F-44450 St
Julien de Concelles (FR).

(74) Mandataires : EIDELBERG, Olivier et al.; Cabinet
Aymard & Coutel, 22, avenue de Friedland, F-75008
Paris (FR).

(81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KM, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PE, PG, PH, PL, PT, RO, RS, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée :

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

(54) Title : FEMALE LOOP PORTION HAVING FILM AND FILAMENTS ANCHORED BY HEAT-SHRINKING

(54) Titre : PARTIE FEMELLE A BOUCLES A FILM ET FILAMENTS ANCRÉS PAR THERMORETRACTION

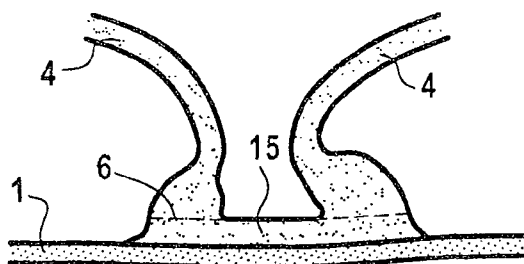


FIG.2

(57) Abstract : A female loop portion for a hook and loop self-adhesive, comprising a film (1) made of at least one thermoplastic and a plurality of filaments (2) which are separate from one another and attached to one of the surfaces of the film, each filament comprising a series of fastening sections (15) and a series of loop sections (4) alternating with the fastening sections, the filaments being attached to the film along the fastening sections while the loop sections are at a distance from the film so as to form loops, and characterized in that a cross-sectional area of one loop section of a filament is less than a cross-sectional area of one fastening section of said one filament.

(57) Abrégé : Une partie femelle à boucles pour un autoagrippant à crochets et boucles, comportant un film (1) en au moins une matière thermoplastique et une pluralité de filaments (2), indépendants les uns des autres et fixés à l'une des faces du film, chaque filament comportant une succession de tronçons (15) de fixation et une succession de tronçons (4) de boucles en alternance avec les tronçons de fixation, les filaments étant fixés au film le long des tronçons de fixation tandis que les tronçons de boucles sont à distance du film pour former des boucles, est caractérisée en ce que une aire de section transversale d'un tronçon de boucles d'un filament est inférieure à une aire de section transversale d'un tronçon de fixation dudit un filament.



WO 2011/061416 A1

Partie femelle à boucles à film et filaments
ancrés par thermorétraction

La présente invention se rapporte à une partie femelle à boucles pour un dispositif de fermeture autoagrippant à crochets et boucles, notamment en vue d'une utilisation pour la fermeture de couche-culottes, cette partie femelle étant notamment destinée à être fixée à la ceinture de la couche-culotte centralement dans la zone du bas ventre du porteur de la couche-culotte, zone communément appelée bande confort ou Landing Zone (en anglais).

La présente invention se rapporte également à un procédé de fabrication d'une partie femelle à boucles de ce genre, ainsi qu'à une installation pour la mise en œuvre d'un procédé de ce genre.

On connaît déjà dans l'art antérieur une partie femelle comportant un film en matière thermoplastique sur lequel des filaments individuels ont été ancrés suivant des sections d'ancrage pour former des boucles avec les parties des filaments restants non ancrées. On pourra notamment se référer au brevet français publié sous le numéro 2 870 436 qui est au nom de la demanderesse.

On souhaiterait obtenir une partie femelle à boucles du genre de l'art antérieur décrit ci-dessus qui ait des filaments qui soient aussi bien fixés au film en matière thermoplastique que dans l'art antérieur et qui en outre résistent mieux à la traction, notamment lorsque les boucles coopèrent avec des crochets.

Suivant un premier aspect de l'invention, un procédé de fabrication d'une partie femelle d'auto agrippant, comportant un film en une ou plusieurs matière(s) thermoplastique(s) et des filaments en une ou plusieurs matière(s) thermoplastique(s) fixés sur une des faces du film pour former des boucles, est caractérisé en ce qu'il comporte les étapes qui consistent :

- à prendre un film thermo rétractable constitué d'une ou de plusieurs matière(s) thermoplastique(s),
- 10 - à déposer sur le film un faisceau ou ensemble de filaments constitués d'une ou de plusieurs matière(s) thermoplastique(s) et non liés les uns aux autres, la ou les matière(s) du film et la ou les matière(s) des filaments étant choisies de sorte que le film soit plus thermo rétractable que les filaments et notamment soit
15 thermo rétractable tandis que les filaments ne le sont sensiblement pas,
- à réaliser une préfixation le long de chaque filament sur une série de sections de préfixation
20 alternant avec une série de sections libres dans lesquelles le filament n'est pas fixé au film thermoplastique, cette préfixation étant réalisée de manière à ce que les matières des filaments et du film ne soient pas intimement liées ; et
- 25 - à soumettre l'ensemble film et filaments préfixés à un traitement thermique entraînant la rétraction du film et le ramollissement des filaments pour obtenir la partie femelle à boucles, le traitement thermique étant réalisé par chauffage à une température
30 qui est sensiblement égale ou supérieure au Point Vicat A de la matière ou d'au moins l'une des matières

constituant les filaments et au Point Vicat A de la matière ou d'au moins l'une des matières constituant le film et qui est inférieure à au moins un des points de fusion des matières des filaments et du film.

5 En prévoyant ainsi de préfixer les filaments tout en en conservant leur intégrité par rapport au film de sorte que les matières ne soient pas intimement liées, notamment dans une mesure telle qu'ils sont fixés au film mais peuvent en être détachés facilement en conservant
10 sinon leur forme initiale(en général la section a été déformée)du moins leur intégrité, puis de réaliser une thermo rétraction à une température qui est supérieure aux températures de ramollissement des filaments et du film mais inférieure aux points de fusion de l'un et de
15 l'autre, on obtient une rétraction de la matière du film et une liaison particulièrement résistante dans les zones de préfixation des filaments à la matière du film et ce, sans que soient dégradés ni les bases des boucles ni le film en matière thermoplastique.

20 En effet, dans l'art antérieur, les procédés pour ancrer les filaments à la matière thermoplastique du film consistaient principalement en une soudure ou un calandrage qui dégradait les filaments notamment au niveau des pieds des boucles, en ayant tendance à les
25 amincir. En outre ces traitements avaient tendance à dégrader le film au point de le percer, ce qui nécessitait de prévoir des films de grandes épaisseurs. Au contraire, suivant l'invention, on obtient une résistance plus élevée des boucles à la traction. En
30 outre, à la fin du traitement le film ne s'amincit pas, ou pour le moins s'amincit moins que dans l'art antérieur, par rapport à son épaisseur avant le

traitement thermique, de sorte qu'on peut prévoir d'utiliser au départ des films plus minces que dans l'art antérieur ou des films aussi minces que dans l'art antérieur sans craindre un percement du film.

5 Suivant un mode de réalisation préféré, le caractère thermo rétractable du film est obtenu par le fait, avant le dépôt du faisceau ou ensemble de filaments, de l'étirer, notamment par un étirage dit « court ».

10 De préférence, la préfixation s'effectue par une étape dans laquelle les tronçons de préfixation des filaments sont pressés contre le film tandis que dans le même temps, les tronçons de boucle des filaments ne sont pas pressés contre le film.

15 En particulier, le pressage s'effectue par un cylindre gravé comportant des zones de surélévation correspondant aux zones destinées à presser les tronçons de préfixation lorsque le film et les filaments sont pris en sandwich entre le cylindre gravé et une surface
20 opposée de support pouvant notamment être constituée d'un cylindre, qui peut être également gravé.

 De préférence, le cylindre gravé de pressage est chauffé, notamment à une température supérieure à la température de déformation des polymères employés mais
25 cependant en dessous des Points Vicat A des matières du film et des filaments.

 Suivant un deuxième aspect de l'invention, indépendant du premier aspect décrit ci-dessus, et formant une invention en tant que tel mais qui peut être
30 mis en oeuvre en combinaison avec le premier aspect pour

le perfectionner, les filaments du faisceau ou ensemble de filaments sont réalisés directement par extrusion, avant dépôt sur le film en matière thermoplastique.

Suivant un troisième aspect de l'invention, 5 indépendant des premier et deuxième aspects, et formant une invention en tant que tel mais qui peut également être mis en oeuvre en combinaison avec l'un quelconque des deux premier et deuxième aspects ou avec les deux à la fois en vue de les perfectionner, les filaments sont 10 réalisés en POY (Pre Oriented Yarn) ou LOY (Low Oriented Yarn).

Le POY est un fil ou filament en matériau classiquement utilisé dans la filature, par exemple thermoplastique tel que du polyester, mais qui lors de sa 15 fabrication n'a pas subi la totalité des étapes d'étirage, comme décrit dans de nombreux brevets américains, par exemple US 4736500, US 4244174 ou US 4415521.

Suivant un quatrième aspect de l'invention, 20 indépendant des autres aspects, et formant une invention en tant que tel mais qui peut également être mis en oeuvre en combinaison avec l'un quelconque ou plusieurs des autres aspects en vue de les perfectionner, les tronçons de préfixation sont décalés mutuellement entre 25 deux filaments successifs dans la direction longitudinale des filaments.

En prévoyant ainsi un décalage des tronçons de préfixation d'un filament au suivant dans la succession de filaments du faisceau de filaments dans la direction 30 longitudinale dans laquelle s'étendent les filaments, on influe sur l'orientation finale des boucles formées par

les tronçons de boucles dans le produit final, après le traitement thermique. En effet, en fonction de ce décalage des sections de préfixation, les boucles auront tendance à s'orienter vers la gauche ou vers la droite par rapport à la direction longitudinale dans laquelle s'étendent les filaments.

La présente invention se rapporte également à une partie femelle à boucles pouvant être obtenue par un des procédés suivant l'invention.

10 Suivant un cinquième aspect de l'invention, indépendant des autres aspects, et formant une invention en tant que tel mais qui peut également être mis en oeuvre en combinaison avec l'un quelconque ou plusieurs des autres aspects en vue de les perfectionner, une
15 partie femelle à boucles pour un autoagrippant à crochets et boucles, comportant un film en au moins une matière thermoplastique et une pluralité de filaments, indépendants les uns des autres et fixés à l'une des faces du film, chaque filament comportant une succession
20 de tronçons de fixation et une succession de tronçons de boucles en alternance avec les tronçons de fixation, les filaments étant fixés au film le long des tronçons de fixation tandis que les tronçons de boucles sont à distance du film pour former des boucles, est
25 caractérisée en ce que l'aire d'une section transversale d'un tronçon de boucles d'un filament est inférieure à l'aire d'une section transversale d'un tronçon de fixation dudit un filament.

De préférence, la plus grande des aires de
30 section transversale d'un tronçon de boucle est inférieure à la plus petite des aires de section transversale d'un tronçon de fixation.

De préférence, un tronçon en forme de bulbe s'étend entre un tronçon de boucle et un tronçon de fixation, le tronçon en forme de bulbe s'évasant du tronçon de boucle vers le tronçon de fixation.

5 De préférence, l'aire de la section transversale d'un tronçon de boucle est constante, en particulier en étant de forme circulaire.

De préférence, l'aire de la section transversale d'un tronçon de fixation est constante, en particulier en
10 étant de forme oblongue, par exemple elliptique ou ovale.

Suivant un sixième aspect, indépendant des autres aspects, et formant une invention en tant que tel mais qui peut également être mis en oeuvre en combinaison avec l'un quelconque ou plusieurs des autres aspects en vue de
15 les perfectionner, les filaments sont en POY ou en LOY.

Suivant un septième aspect de l'invention, indépendant des autres aspects et formant une invention en tant que tel mais qui peut également être mis en oeuvre en combinaison avec l'un quelconque ou plusieurs
20 des autres aspects en vue de les perfectionner, les tronçons de fixation sont décalés mutuellement dans la direction longitudinale entre deux filaments successifs.

De préférence, les filaments s'étendent parallèlement les uns aux autres.

25 De préférence, les tronçons de fixation des filaments s'étendent parallèlement à une distance axe à axe l'un de l'autre qui est comprise entre 0,02 mm et 0,5mm, de préférence entre 0,05mm et 0,15mm, et notamment supérieure à 0,1 mm.

De préférence, la longueur sur laquelle s'étend chaque tronçon de fixation est comprise entre 0,1 mm et 1 mm, par exemple et préférentiellement 0,25 mm, tandis que la longueur de chaque tronçon formant les boucles est comprise entre 0,5 mm et 5 mm, par exemple et préférentiellement 1 mm.

Suivant un mode de réalisation préféré de l'invention, les filaments ont un titre compris entre 5 et 15 Dtex, notamment égal à 8 Dtex . Il s'agit en particulier du titre qui correspond au titre des filaments au niveau des tronçons de boucles (notamment hors bulbe), sachant que les tronçons de fixation ont un titre qui est supérieur, car en raison du procédé suivant l'invention ils ont été « gonflés ».

De préférence, vu de dessus, le tronçon de fixation a une plus grande largeur, ou dimension transversale perpendiculairement à la direction longitudinale dans laquelle s'étend le filament, qui est supérieure à la largeur du tronçon de boucle du filament.

Suivant l'invention, on entend par indépendants les uns des autres, des tronçons de boucle de filament qui ne sont pas liés à leurs voisins, (par exemple comme cela serait le cas s'ils en formaient une feuille). Les tronçons de boucles sont reliés entre eux uniquement par le film en matière plastique mais pas entre eux directement, même s'il peut arriver que certains tronçons de boucle viennent en contact avec d'autres. Cependant s'il peut y avoir contact entre eux , il n'y a pas pour autant fixation au niveau de ces contacts et les tronçons de boucles peuvent être éloignés les uns des autres.

Suivant un huitième aspect de l'invention, indépendant des autres aspects et formant une invention en tant que tel mais qui peut également être mis en oeuvre en combinaison avec l'un quelconque ou plusieurs des autres aspects en vue de les perfectionner, la présente invention se rapporte également à une installation destinée à fabriquer un élément femelle à boucle qui comporte des moyens pour amener un faisceau de filaments et un film en matière thermoplastique en contact mutuel dans un interstice compris entre une surface de pressage, notamment la surface d'un cylindre de pressage, et une surface de support, notamment la surface d'un cylindre de support, l'installation étant caractérisée en ce que la surface de pressage est gravée de sorte qu'il y est formé des zones de surélévation destinées à presser de manière sélective des tronçons des filaments contre le film tandis que au niveau des parties non surélevées de la surface de pressage des tronçons des filaments ne sont pas pressés contre le film.

De préférence, il est prévu, en aval du cylindre de pressage un poste de chauffage destiné à chauffer l'ensemble film - filaments sortant de l'interstice.

A titre d'illustration uniquement, on décrit maintenant des modes de réalisation des différents aspects de l'invention en se reportant aux dessins dans lesquels ;

La figure 1 représente, en coupe longitudinale, l'état d'une partie d'un élément à boucles lors de sa fabrication, après l'étape de préfixation ;

La figure 2 représente, en coupe longitudinale, la même partie de l'élément de la figure 1 tel qu'obtenue à la fin du procédé de fabrication ;

La figure 3 représente schématiquement en coupe transversale la partie de l'élément de la figure 17 suivant la ligne AA.;

La figure 4 est une représentation schématique d'un autre mode de réalisation d'un élément suivant l'invention ;

La figure 5 est une vue identique aux figures 3 ou 4 d'encore un autre mode de réalisation d'un élément suivant l'invention ;

La figure 6 est un graphe représentant le retrait du film en fonction de la température du traitement thermique, le graphe permettant de définir la plage optimale (en hachuré) pour la température du traitement thermique suivant l'invention.

La figure 7 est une vue en perspective et en coupe à plus grande échelle de l'élément de la figure 2 ;

Les figures 8A à 8C sont des vues de dessus de différentes configurations de disposition des boucles ;

Les figures 9A à 9C sont des vues de côté des dispositions des figures 8A à 8C ;

La figure 10 est un schéma explicatif d'un premier procédé suivant l'invention pour orienter les boucles ;

La figure 11 est un schéma explicatif d'un deuxième procédé suivant l'invention pour orienter les boucles ;

Les figures 12 à 14 représentent schématiquement un élément à boucles lors de différentes étapes de fabrication, la figure 12 représentant le film seul avant que soient extrudés des filaments sur le film, la figure 13 représentant l'état de l'élément femelle une fois que les filaments ont été positionnés sur le film et préfixés, et la figure 14 représentant l'élément à boucles obtenu à la fin du procédé ;

La figure 15 représente une installation pour fabriquer un élément à boucle suivant l'invention ;

La figure 16 est une vue de côté d'une partie de l'installation de la figure 15 au niveau où s'effectue la préfixation des filaments au film ;

La figure 17 est une vue de dessus d'une partie d'un élément à boucle une fois la préfixation réalisée et avant l'étape de traitement thermique ; et

La figure 18 représente vu de dessus une bande confort suivant l'invention comportant des boucles agencées suivant un motif particulièrement avantageux.

A la figure 1, l'élément à boucles comporte un film 1 en matière thermoplastique sur lequel ont été déposés des filaments 2 qui s'étendent parallèlement les uns aux autres dans une direction longitudinale (de droite à gauche aux figures). Pour une vue d'ensemble de cet élément, on peut notamment se reporter à la figure 13 (correspondant à l'état de la figure 1) et à la figure 14

(correspondant à l'état de la figure 2). Une fois les filaments positionnés sur le film 1, il est réalisé une préfixation le long de tronçons 5 de préfixation. Ainsi, le long de chaque filament s'étendent successivement des tronçons 4 non fixés et destinés à former une boucle et des tronçons 5 préfixés. Les tronçons 5 fixés sont ici sous la forme de segments de droite.

Une fois la préfixation des filaments sur le film thermoplastique effectuée, il est réalisé un traitement thermique qui a pour effet d'une part de rétracter le film 1 et d'autre part de ramollir simultanément les filaments dans les tronçons 5 de préfixation. Il en résulte une fixation très forte des filaments au film au niveau de tronçons de fixation 15 (ces tronçons 15 de fixation correspondent aux tronçon 5 de préfixation, mais n'en ont pas les mêmes dimensions, notamment longueur en raison de la rétraction liée au traitement thermique). En outre, il se forme des bulbes 6 au niveau des pieds de tronçons 4 libres, entre chaque tronçon 15 de fixation et le tronçon 4 libre suivant.

A la figure 15, il est représenté un dispositif pour la fabrication d'un élément à boucle.

La filière 101 permet d'extruder une multitude de filaments 2. Les trous d'extrusion des filaments sont disposés de façon à obtenir un faisceau de filaments de dimension $a \times b$ en sortie de filière. Ce faisceau passe à une dimension $d \times b$, à l'arrivée au cabestan 103, avec d =diamètre des filaments. La disposition des trous dans la filière permet d'obtenir des filaments positionnés à intervalles réguliers, les uns à côté des autres à l'arrivée au cabestan 103. Le cabestan 103 permet également de refroidir les filaments. A ce niveau, les

filaments ont un titre de 1 à 22 dtex, de préférence de 8 à 9 dtex.

Le film 1 arrive sur le cylindre 105. Son épaisseur est par exemple de 20 μm , de préférence de 15 à 25 μm . Elle peut également être comprise entre 10 et 100 μm . Le cylindre 105 tourne à une vitesse V , par exemple 100 m/min. Il est chauffé à une température en général égale ou supérieure au Point Vicat du film, par exemple 115°C. Un faible jeu est présent entre les deux cylindres 105 et 106, ce jeu est compris en général entre 10 et 100 μm , selon le film employé. Par exemple, pour un film 1 de 20 μm , l'entrefer sera de 20 μm .

Le cylindre 106 tourne à une vitesse V' supérieure à V dans le sens opposé. par exemple, $V' = 2xV$, soit 200 m/min. Le film 1 est alors étiré. Le cylindre 106 est refroidi entre 15 et 25°C, permettant au film de se figer dans son état d'étirage.

L'épaisseur du film, une fois étiré, passe, selon l'exemple, à une épaisseur égale à la moitié de l'épaisseur initiale, ici 10 μm . Le film est ensuite amené au module de positionnement et préfixation.

Les filaments 2 sont positionnés sur le film à l'aide d'un cylindre 108 gravé de pressage et d'un cylindre 109 lisse de support. Ces deux cylindres appliquent une pression sur le produit. Le premier objectif de cette étape est de mettre en contact les filaments et le film. Ces derniers sont mis en relation en des zones distinctes correspondant aux tronçon de préfixation. Pour que ce positionnement soit maintenu malgré le parcours du produit à travers la machine, il est nécessaire d'empêcher le filament et le film de

bouger l'un par rapport à l'autre. L'étape de positionnement des filaments va donc nécessiter de comprimer les deux éléments l'un contre l'autre, de manière à créer des formes complémentaires. Cette opération peut-être assimilée à un pré ancrage mécanique des deux éléments. Cet ancrage est insuffisant pour créer une liaison dans le sens de la profondeur du film mais est suffisante pour maintenir les filaments sur le film dans le plan superficiel. Pour mettre en contact le film et les filaments dans des zones précises et leurs donner des formes complémentaires, on utilise deux cylindres 108 et 109. Des gravures sont effectuées dans le cylindre 108 de manière à former des zones 20 surélevées. Les deux cylindres sont mis en pression l'un contre l'autre comprimant ainsi le produit qui passe entre les deux au niveau des zones 20 surélevées pour former les tronçons 5 de préfixation. La pression est uniquement appliquée au niveau des zones 20 surélevées. En particulier, au niveau des zones 21 intermédiaires entre deux zones surélevées, les filaments et le film ne sont pas pressés l'un contre les autres. Il est ainsi former les tronçons 4 de boucles. Pour faciliter la déformation des produits, les deux cylindres 108, 109 sont chauffés. Les températures sont supérieures aux températures de déformation sous charges des polymères (Heat Deflection Temperature). Côté film, la température du cylindre doit être inférieure à la température de thermo rétraction du film, 100°C dans l'exemple.

Le pré positionnement et la préfixation des filaments sur le film s'effectuent de sorte que la liaison entre le filament et le film en matière thermo plastique reste superficielle. Ainsi, la liaison est réalisée de sorte qu'il y a certes contact mais pas

interpénétration des molécules constituant respectivement le filament et le film. En particulier, on peut décoller les filaments du film sans grande difficulté. Cependant, les filaments sont déformés par rapport à leur forme
5 initiale, notamment au niveau des tronçons 5 qui ont une section transversale plus oblongue allongée que la section transversale initiale (en général circulaire) des filaments.

Le complexe 10 formé par le film et les filaments
10 à la sortie des cylindres 108, 109 est ensuite chauffé par un dispositif de chauffage 11. Il peut notamment s'agir d'un dispositif de chauffage par de l'air chaud, ou du plasma, ou des rayonnements tels que des infrarouges ou un laser, ou tout autre moyen d'apport
15 d'énergie.

Il est préférable que le dispositif de chauffage soit disposé du côté du film opposé aux filaments (comme représenté à la figure 15). Ainsi, la chaleur attaque d'abord le film pour le thermo rétracter tandis que les
20 filaments restent en partie protégés de la chaleur et ne font que se ramollir le temps du traitement thermique.

Cette étape permet de rétracter le film et de ramollir les filaments au niveau des tronçons de préfixation. On obtient alors un produit avec des
25 boucles, intimement liées au film et renforcées à leur base.

Par exemple, si la valeur de rétraction est de 2, l'épaisseur du fond du produit redevient 20 μm . Si la vitesse d'entrée de cette étape est de 200 m/min, le
30 produit sortira alors à 100 m/min.

L'aire de section transversale (perpendiculairement au filament) des filaments au niveau des tronçons de boucle 4, hors bulbes 6, est sensiblement égale à l'aire de la section transversale du filament de départ. Elle est sensiblement constante d'un bulbe à l'autre. Les bulbes 6 s'étendent chacun à partir de la section sensiblement constante des boucles 4 jusqu'au tronçon 15 de fixation. Les deux bulbes 6 voisins sont séparés par un tronçon 15 de fixation. Le tronçon 15, entre les deux bulbes, a une aire de section transversale sensiblement constante. La section transversale du tronçon 15 entre les deux bulbes 6 est de forme aplatie par rapport à celle des sections des tronçons 4 libres formant boucle. L'aire de la section transversale du tronçon 15 qui s'étend entre les deux bulbes 6 est plus grande que l'aire de la section des tronçons 4, hors bulbes, et notamment de la section du filament au niveau du sommet (à mi distance entre les deux bulbes) de chaque boucle 4. Elle est en outre de forme aplatie notamment ovale ou légèrement rectangulaire.

Ainsi, en prévoyant un traitement thermique dont la température de traitement est supérieure au Point Vicat des matériaux du film, et de préférence également des filaments, on s'assure, avec la rétraction thermique concomitante du film, une excellente fixation des filaments. En outre, dans le cas où l'on choisit une température supérieure à la température Vicat des filaments, le ramollissement des filaments entraîne une déformation des filaments et la formation notamment des deux bulbes 6 au niveau des pieds des boucles qui ont pour effet d'améliorer la résistance à la traction et à la déchirure de ces boucles qui ainsi résistent mieux dans leur fonction de boucle dans un autoagrippant à

crochets et boucles. Comme représenté à la figure 6, la plage de travail préféré est comprise entre le point Vicat le plus élevé parmi le Point Vicat des filaments et du film et le point de fusion le plus bas des points de fusion du film et des filaments. La figure 6 a été réalisée à titre d'exemple sur la base d'un film en PEBD et en PP et de filaments en PP.

A la figure 4, il est représenté un exemple de mode de réalisation possible concernant les matériaux choisis. Les filaments 2' sont en polypropylène (PP) tandis que le film 1' est constitué d'un stratifié à trois couches comportant deux couches extérieures de polypropylène (PP) et d'une couche intérieure en polyéthylène basse densité (PEBD). Ainsi, les couches extérieures favorisent la liaison intime avec les filaments tandis que le polyéthylène basse densité intérieur va réaliser la thermo rétraction.

Un autre mode de réalisation possible consiste à réaliser le film 1'' en polyéthylène basse densité (PEBD) dans sa totalité (voir la figure 5) tandis que les filaments 2'' sont constitués chacun d'une gaine extérieure en polyéthylène basse densité (PEBD) pour favoriser la liaison intime avec le film, et d'une âme en polypropylène (PP) pour leur propriété mécanique.

En outre de préférence, les filaments peuvent être réalisés en POY, en MOY ou en LOY. Ceci à l'avantage d'augmenter la résistance au pelage ou traction lorsque l'élément femelle est utilisé avec des crochets. En outre, ceci améliore la douceur au contact de la peau notamment des bébés.

Les filaments de type LOY sont des filaments non étirés ou très faiblement étirés. En filature, ces filaments sont bobinés sous la filière, à basse vitesse, de l'ordre de 500 à 600 m/mn, sans passage par un procédé d'étirage. Les filaments obtenus ont ainsi une grande capacité d'allongement, en général supérieure à 195% de la longueur initiale (longueur initiale de 100% + allongement de 95%= 195% de la longueur initiale). Les filaments PP utilisés dans les modes de réalisation fournis à titre d'exemple de la présente invention peuvent avoir un allongement de 500% de leur longueur initiale (la longueur du filament après allongement étant alors de 100 + 400= 500% de la longueur initiale).

Les filaments de type POY (Partially Oriented Yarn) sont des filaments faiblement étirés, de l'ordre d'un facteur 2. Le filament obtenu a alors un allongement moindre que le LOY mais toujours supérieur à 160% (longueur initiale de 100% + allongement de 60%= 160% de la longueur initiale)

Enfin ils existent également des filaments intermédiaire, appelés MOY, dont l'allongement peut atteindre 180%.

Lorsque l'on réalise la préfixation des tronçons de fixation, on peut faire en sorte que les tronçons de préfixation soient décalés les uns par rapport aux autres d'un filament à l'autre. On peut ainsi se reporter aux figures 10 ou 11 dans laquelle il est représenté des motifs formés par les tronçons 5 de préfixation après préfixation et les motifs formés par les tronçon 15 de fixation après traitement thermique. En disposant ainsi les tronçons de préfixation décalés transversalement aux filaments, on s'assure, comme représenté, que les

boucles, après le traitement thermique, seront orientées vers la gauche ou la droite, en fonction du motif choisi. Lorsque l'on veut que la boucle qui s'étend entre deux lignes de fixation consécutives (les lignes sont en fait des successions de tronçons 5 ou 15 et ces successions sont représentées schématiquement sous la forme de lignes, alors même qu'il ne s'agit pas à proprement parler de lignes puisque qu'il y a discontinuité entre deux tronçons de fixation successif dans une ligne, les filaments étant à distance les uns des autres) soit orientées vers la gauche, on réalise la ligne croissante de gauche à droite (voir la figure 10 pour un sens de défilement vers le haut de la figure).

Si l'on souhaite que les boucles soient orientées vers la droite, on réalise à l'inverse de la figure 10, les lignes décroissantes de gauche à droite.

On peut également réaliser un motif quelconque comportant, comme on le souhaite, des boucles orientées à gauche et à droite, comme l'exemple à la figure 11 qui est particulièrement avantageux en terme de résistance au pelage.

Ainsi, comme représenté en figure 8c et 9c, les boucles sont orientées dans la direction opposée à la direction d'ouverture. Ceci permet d'obtenir des forces de pelage supérieures à celles de la configuration des figures 8a et 9a et très supérieures à celles de la configuration des figures 8b et 9b. Pour obtenir des performances très élevées sur une bande confort de couche culotte, la disposition représentée à la figure 18 est particulièrement avantageuse. Les boucles y sont orientées vers la gauche sur la moitié de la bande confort devant permettre l'ouverture à droite et

inversement pour la partie gauche. Cette disposition des boucles pourrait certes également être obtenue par l'utilisation d'un rouleau d'orientation pendant et après la thermorétraction. Cette dernière méthode n'est
5 cependant pas aussi précise que d'effectuer l'orientation par le motif lui même comme suivant l'aspect de l'invention mentionné plus haut.

On peut bien évidemment dans une Bande Confort réaliser des boucles vers la gauche et suivant le
10 principe inverse réaliser d'autres boucles vers la droite. On peut également réaliser des boucles qui dans un filament donné sont alternativement orientées à gauche et à droite comme représenté à la figure 11.

Suivant l'invention, le film a une épaisseur qui
15 est sensiblement constante que l'on se trouve au niveau des tronçons de fixation ou des tronçons de boucles, en particulier, l'épaisseur dans la zone des tronçons de fixation est inférieure d'au plus 25% à l'épaisseur du film à l'extérieur de ces zones de fixation et notamment
20 inférieure d'au plus 20%, encore plus préférablement inférieure d'au plus 10%.

De préférence le film est thermo rétractable. Les films thermo rétractables sont généralement utilisés dans le domaine du packaging. L'application principale est la
25 mise sous film plastique d'un lot de produits. Une fois ensaché, le lot passe dans un four, le film se rétracte et se tend sur les produits. Cela crée un conditionnement efficace.

Ces films sont généralement bi orientés, de façon
30 à être thermo rétractables dans toutes les directions.

Pour obtenir de tels films, le film initial, généralement à base d'éthylène, est étiré dans les deux directions.

Le film 1 obtenu, voir à la figure 1, est thermo rétractable. Il suffit ensuite de la chauffer à une
5 température adaptée pour qu'il se rétracte. Le procédé pour obtenir cette bi orientation est l'augmentation progressive des vitesses des cylindres de tirage en MD et l'utilisation de galet pour étirer le film latéralement.

Contrairement aux films thermo rétractables
10 classiques, le film employé est de préférence thermo rétractable uniquement en MD, ceci pour éviter le rebut en largeur et également pour maîtriser parfaitement la densité de filaments. Le film va donc être étiré dans une seule direction. Pour obtenir un film thermo rétractable
15 mono orienté, il faut l'étirer uniquement dans une direction.

Le produit obtenu est bien thermo rétractable en MD mais a tendance à gonfler en largeur sous l'effet de la température.

20 A la figure 6, il est représenté un graphe donnant le retrait du film en fonction de la température du traitement thermique. Ce graphe a été réalisé pour un film à trois couches de PP, PEBD et PP, tandis que les filaments sont en PP. Le point de fusion du PEBD est
25 105°C et le point Vicat A du PP est 115°C, tandis que le point Vicat A de la matière PP des filaments est de 126°C.

On choisit ainsi une température de 130° C pour le traitement thermique, supérieure aux points Vicat A ci
30 dessus des matières du film et des filaments et

inférieure à la température de fusion du PP du film (Point de fusion du PP est de 151°C) et des filaments (155°C).

Dans la présente invention, on entend par thermo
5 rétractable un élément, notamment un film, qui se rétracte d'au moins 10% (de préférence d'au moins 20%) lorsqu'il est porté à une température inférieure de 10° à son point de fusion.

REVENDEICATIONS

1. Partie femelle à boucles pour un autoagrippant à
5 crochets et boucles, comportant un film en au moins une
matière thermoplastique et une pluralité de filaments,
indépendants les uns des autres et fixés à l'une des
faces du film, chaque filament comportant une succession
10 de tronçons (15) de fixation et une succession de
tronçons (4) de boucles en alternance avec les tronçons
de fixation, les filaments étant fixés au film le long
des tronçons de fixation tandis que les tronçons de
boucles sont à distance du film pour, former des boucles,
caractérisée en ce que l'aire d'une section transversale
15 d'un tronçon de boucles d'un filament est inférieure à
l'aire d'une section transversale d'un tronçon de
fixation dudit un filament.

2. Partie suivant la revendication 1, caractérisée en ce
que la plus grande des aires de section transversale d'un
20 tronçon de boucle est inférieure à la plus petite des
aires de section transversale d'un tronçon de fixation.

3. Partie suivant la revendication 1 ou 2, caractérisée
en ce que un tronçon (6) en forme de bulbe s'étend entre
25 un tronçon de boucle et un tronçon de fixation, le
tronçon en forme de bulbe s'évasant du tronçon de boucle
vers le tronçon de fixation.

4. Partie suivant l'une des revendications 1 à 3,
30 caractérisée en ce que l'aire de la section transversale
d'un tronçon de boucle est constante, en particulier en
étant de forme circulaire.

5. Partie suivant l'une des revendications 1 à 4, caractérisée en ce que l'aire de la section transversale d'un tronçon de fixation est constante, en particulier en étant de forme oblongue, par exemple elliptique ou ovale.

6. Partie suivant l'une des revendications précédentes, caractérisée en ce que les filaments sont en POY ou en LOY.

7. Partie suivant l'une des revendications précédentes, caractérisée en ce que les tronçons (15) de fixation sont décalés mutuellement dans la direction longitudinale entre deux filaments successifs.

8. Partie suivant l'une des revendications précédentes, caractérisée en ce que les filaments s'étendent parallèlement les uns aux autres.

9. Procédé de fabrication d'une partie femelle d'auto agrippant suivant l'une des revendications 1 à 8, comportant un film en une ou plusieurs matière(s) thermoplastique(s) et des filaments en une ou plusieurs matière(s) thermoplastique(s) fixés sur une des faces du film pour former des boucles, caractérisé en ce qu'il comporte les étapes qui consistent :

- à prendre un film thermo rétractable constitué d'une ou de plusieurs matière(s) thermoplastique(s),

- à déposer sur le film un faisceau ou ensemble de filaments constitués d'une ou de plusieurs matière(s) thermoplastique(s) et non liés les uns aux autres, la ou les matière(s) du film et la ou les matière(s) des

filaments étant choisies de sorte que le film soit plus thermo rétractable que les filaments et notamment soit thermo rétractable tandis que les filaments ne le sont sensiblement pas,

5 - à réaliser une préfixation le long de chaque filament sur une série de sections de préfixation alternant avec une série de sections libres dans lesquelles le filament n'est pas fixé au film thermoplastique, cette préfixation étant réalisée de
10 manière à ce que les matières des filaments et du film ne soient pas intimement liées ; et

 - à soumettre l'ensemble film et filaments préfixés à un traitement thermique entraînant la rétraction du film et le ramollissement des filaments
15 pour obtenir la partie femelle à boucles, le traitement thermique étant réalisé par chauffage à une température qui est sensiblement égale ou supérieure au Point Vicat A de la matière ou d'au moins l'une des matières
20 constituant les filaments et au Point Vicat A de la matière ou d'au moins l'une des matières constituant le film et qui est inférieure à au moins l'un des points de fusion des matières des filaments et du film.

10. Installation destinée à fabriquer une partie femelle à boucle suivant l'une des revendications 1 à 8 qui
25 comporte des moyens pour amener un rideau de filaments et un film en matière thermoplastique en contact mutuel dans un interstice compris entre une surface de pressage, notamment la surface d'un cylindre (108) de pressage, et une surface de support, notamment la surface d'un
30 cylindre (109) de support, l'installation étant caractérisée en ce que la surface de pressage est gravée de sorte qu'il y est formé des zones (20) de surélévation

destinées à presser de manière sélective des tronçons des filaments contre le film tandis que au niveau des parties (21) non surélevées de la surface de pressage des tronçons des filaments ne sont pas pressés contre le
5 film.

1/5

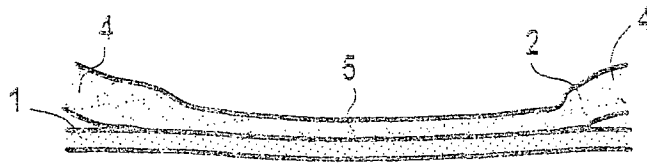


FIG. 1

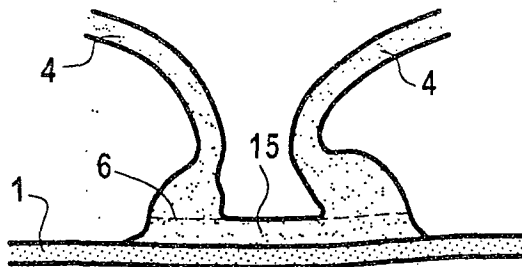


FIG. 2

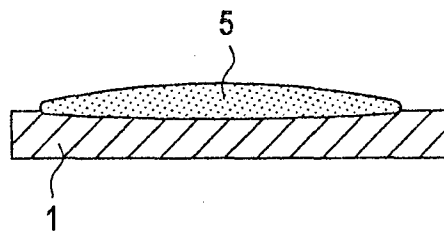


FIG. 3

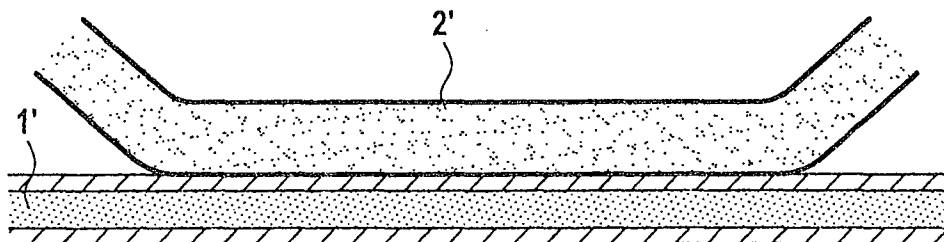


FIG. 4

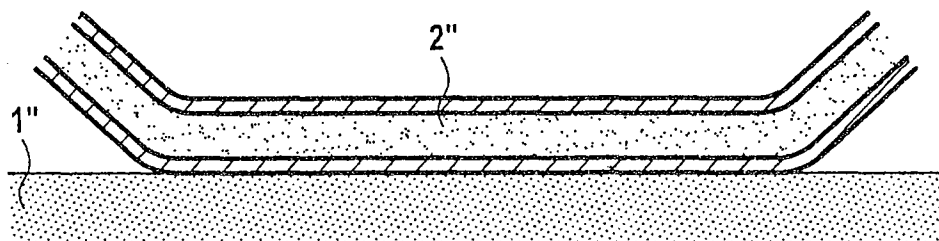


FIG. 5

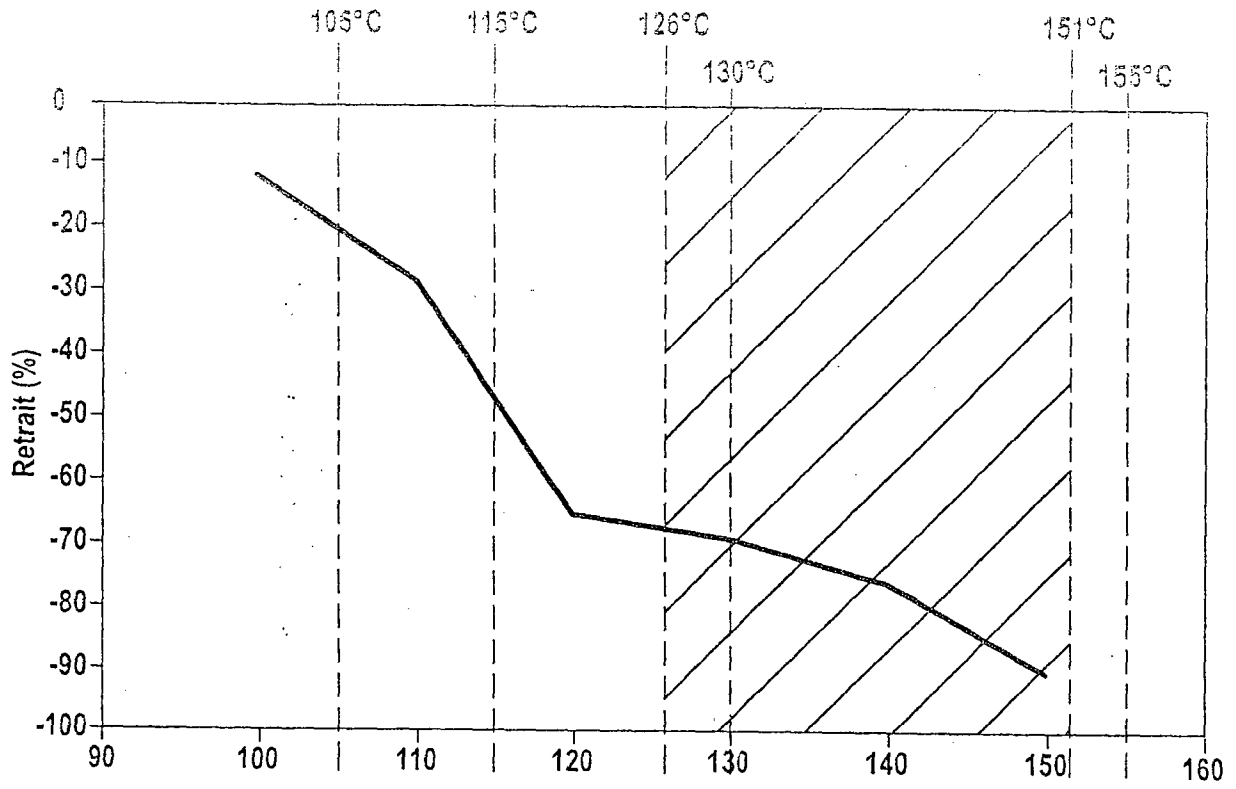


FIG.6

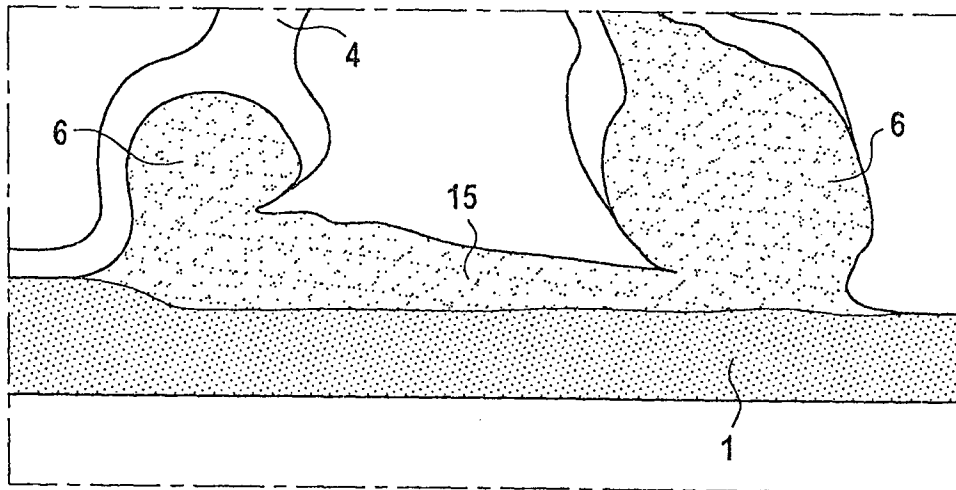


FIG.7

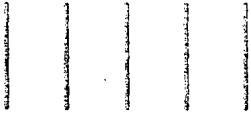


FIG. 8a

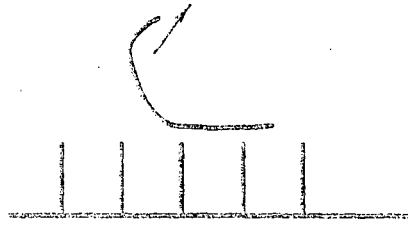


FIG. 9a

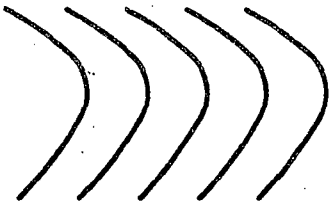


FIG. 8b



FIG. 9b

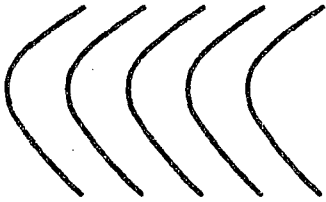


FIG. 8c

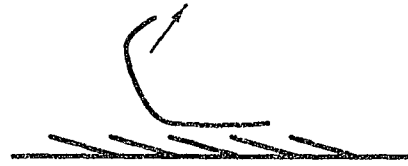


FIG. 9c

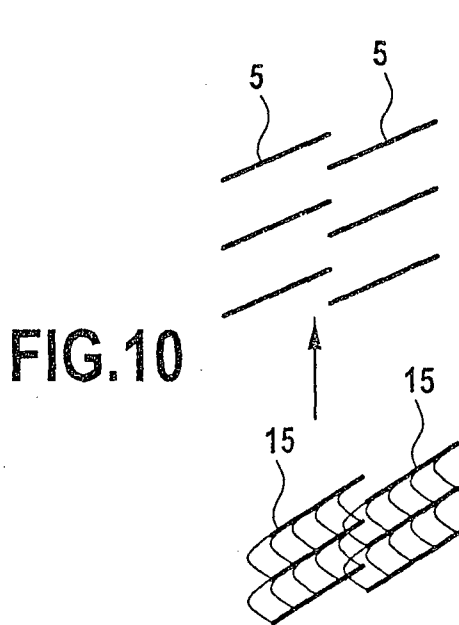


FIG. 10

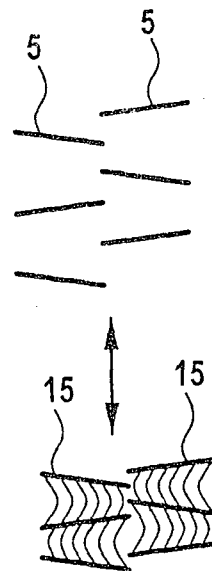


FIG. 11

FIG.12

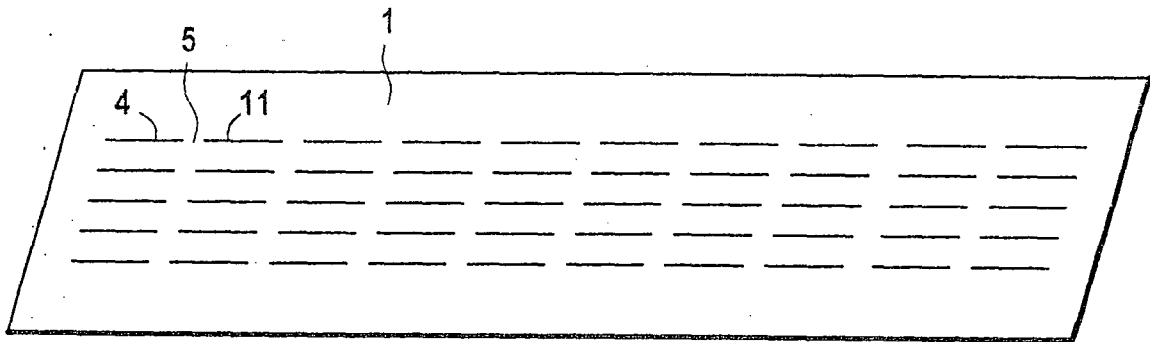
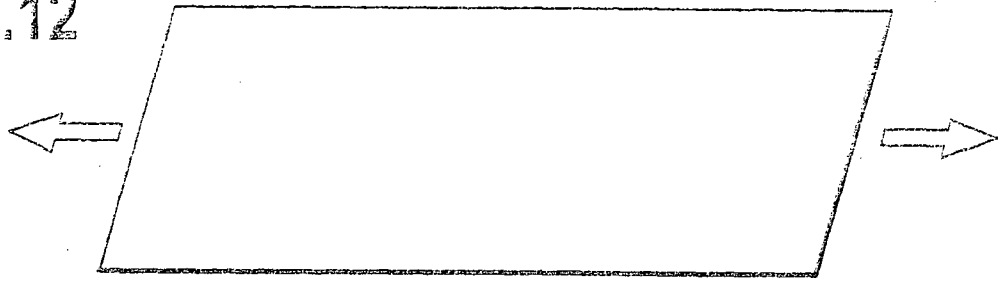


FIG.13

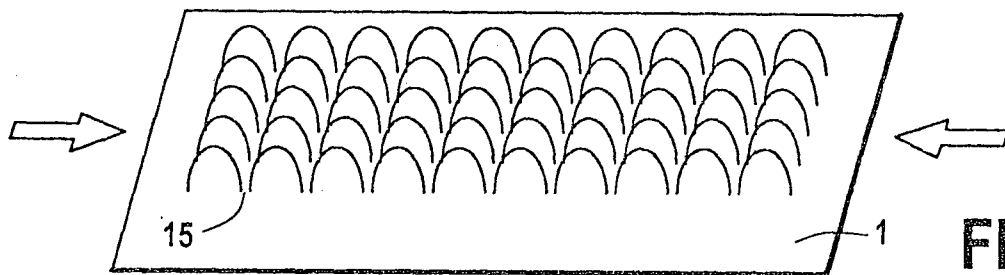


FIG.14

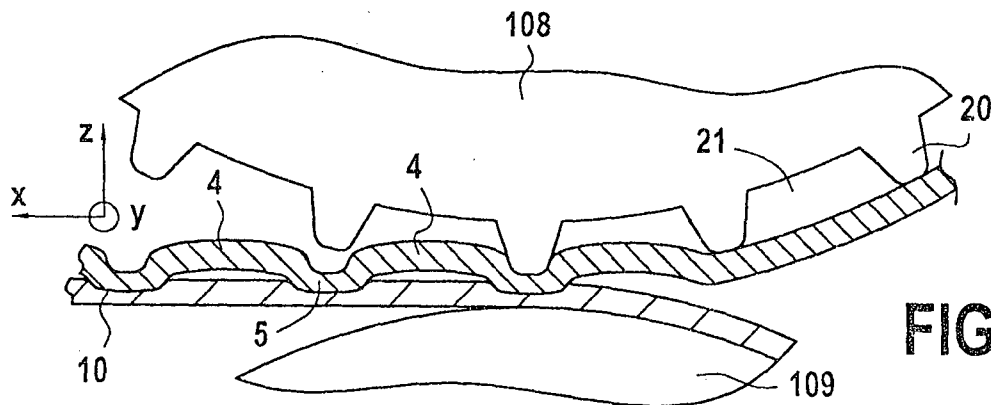


FIG.16

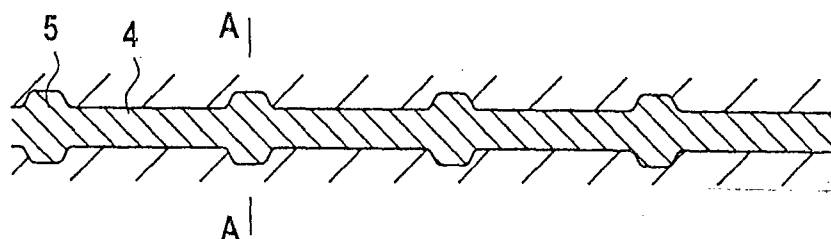


FIG.17

FIG. 15

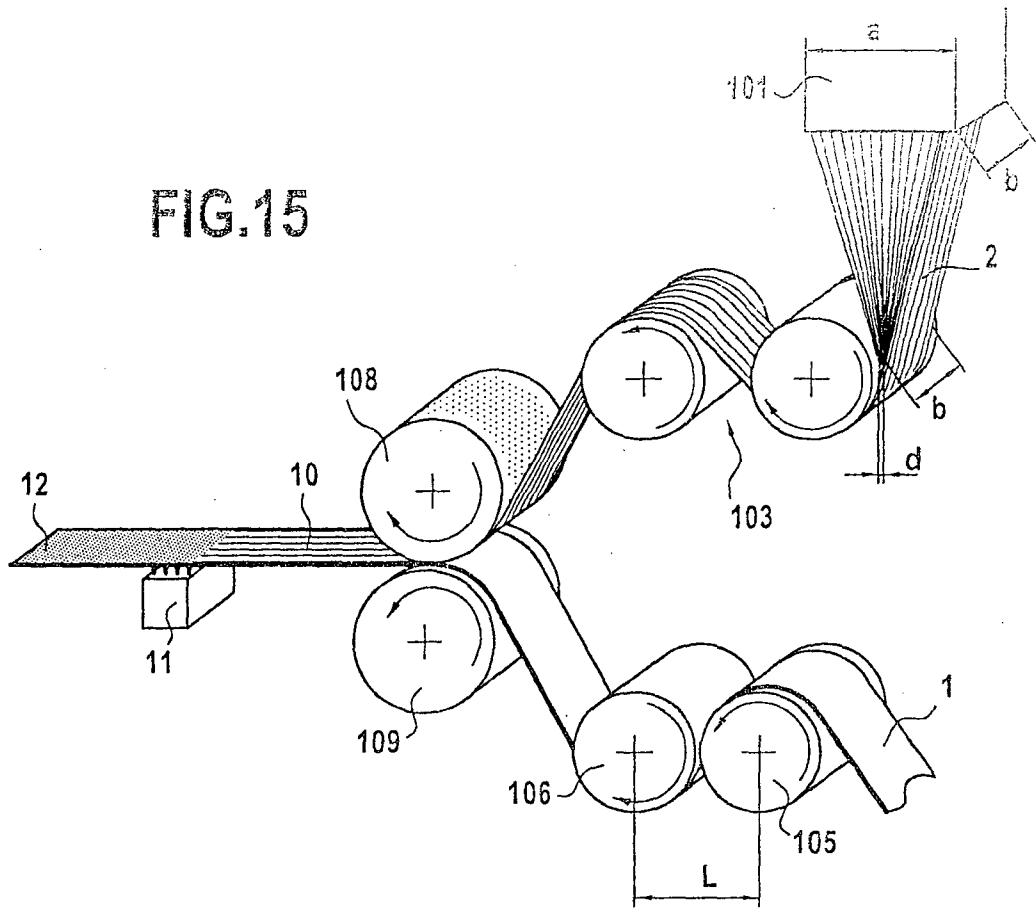
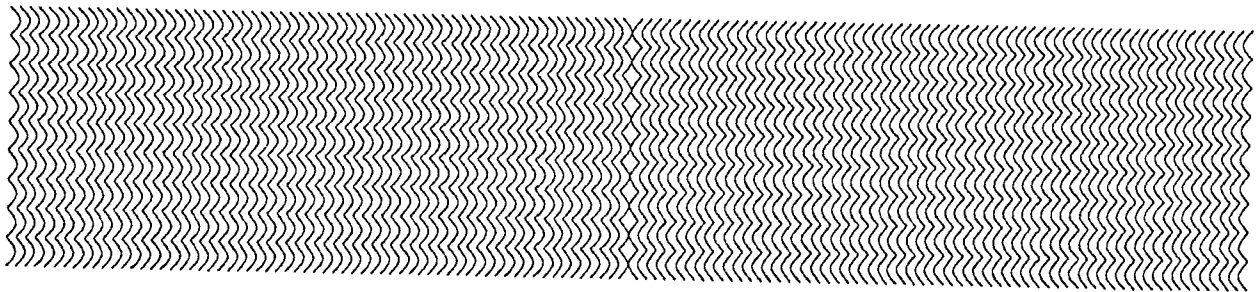


FIG. 18



INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No
PCT/FR2010/000750

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER
INV. A44B18/00 A61F13/62 B29C65/02
ADD.
According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED
Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)
A44B A61F
Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used)
EPO-Internal

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	US 5 611 791 A (M.R. GORMAN ET AL) 18 March 1997 (1997-03-18)	10
A	column 5, line 47 - column 6, line 16 column 6, line 45 - column 7, line 27 -----	1,4,8
A	EP 0 289 198 A1 (THE PROCTER & GAMBLE CO.) 2 November 1988 (1988-11-02) column 6, line 14 - column 8, line 29 column 13, line 4 - line 14 -----	1,7-9
A	FR 2 870 436 A1 (APLIX S.A.) 25 November 2005 (2005-11-25) cited in the application page 4, line 27 - page 6, line 27 -----	1,4,5, 8-10

Further documents are listed in the continuation of Box C.

See patent family annex.

* Special categories of cited documents :

- "A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance
- "E" earlier document but published on or after the international filing date
- "L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)
- "O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means
- "P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed

- "T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention
- "X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone
- "Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art.
- "&" document member of the same patent family

Date of the actual completion of the international search 9 February 2011	Date of mailing of the international search report 17/02/2011
---	---

Name and mailing address of the ISA/ European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer Goodall, Colin
--	---

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International application No

PCT/FR2010/000750

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date
US 5611791	A	18-03-1997	US 5643397 A 01-07-1997
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>			
EP 0289198	A1	02-11-1988	AU 616654 B2 07-11-1991
			AU 1510388 A 27-10-1988
			CA 1313028 C 26-01-1993
			DE 3868346 D1 26-03-1992
			DK 222088 A 25-10-1988
			ES 2029014 T3 16-07-1992
			FI 881901 A 25-10-1988
			GR 3003897 T3 16-03-1993
			HK 46794 A 20-05-1994
			IE 60857 B1 24-08-1994
			JP 1032805 A 02-02-1989
			JP 4058323 B 17-09-1992
			KR 920008737 Y1 17-12-1992
			MX 167501 B 25-03-1993
			PT 87317 A 12-05-1989
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>			
FR 2870436	A1	25-11-2005	BR PI0510405 A 26-12-2007
			CA 2563591 A1 29-12-2005
			CN 1972609 A 30-05-2007
			EP 1753316 A1 21-02-2007
			WO 2005122816 A1 29-12-2005
			JP 2007537810 T 27-12-2007
			US 2007233023 A1 04-10-2007
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>			

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/FR2010/000750

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE INV. A44B18/00 A61F13/62 B29C65/02 ADD.		
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB		
B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE		
Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) A44B A61F		
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche		
Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internal		
C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	US 5 611 791 A (M.R. GORMAN ET AL) 18 mars 1997 (1997-03-18)	10
A	colonne 5, ligne 47 - colonne 6, ligne 16 colonne 6, ligne 45 - colonne 7, ligne 27 -----	1,4,8
A	EP 0 289 198 A1 (THE PROCTER & GAMBLE CO.) 2 novembre 1988 (1988-11-02) colonne 6, ligne 14 - colonne 8, ligne 29 colonne 13, ligne 4 - ligne 14 -----	1,7-9
A	FR 2 870 436 A1 (APLIX S.A.) 25 novembre 2005 (2005-11-25) cité dans la demande page 4, ligne 27 - page 6, ligne 27 -----	1,4,5, 8-10
<input type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents <input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe		
* Catégories spéciales de documents cités:		
"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens "P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée	"T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention "X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément "Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier "&" document qui fait partie de la même famille de brevets	
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée 9 février 2011		Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale 17/02/2011
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016		Fonctionnaire autorisé Goodall, Colin

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/FR2010/000750

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 5611791	A	18-03-1997	US 5643397 A	01-07-1997

EP 0289198	A1	02-11-1988	AU 616654 B2	07-11-1991
			AU 1510388 A	27-10-1988
			CA 1313028 C	26-01-1993
			DE 3868346 D1	26-03-1992
			DK 222088 A	25-10-1988
			ES 2029014 T3	16-07-1992
			FI 881901 A	25-10-1988
			GR 3003897 T3	16-03-1993
			HK 46794 A	20-05-1994
			IE 60857 B1	24-08-1994
			JP 1032805 A	02-02-1989
			JP 4058323 B	17-09-1992
			KR 920008737 Y1	17-12-1992
			MX 167501 B	25-03-1993
			PT 87317 A	12-05-1989

FR 2870436	A1	25-11-2005	BR PI0510405 A	26-12-2007
			CA 2563591 A1	29-12-2005
			CN 1972609 A	30-05-2007
			EP 1753316 A1	21-02-2007
			WO 2005122816 A1	29-12-2005
			JP 2007537810 T	27-12-2007
			US 2007233023 A1	04-10-2007
